

MALI-NIGER : PAIX, SÉCURITÉ ET VIGILANCE, TROIS DÉFIS À RELEVER

Compte rendu du déplacement d'une délégation du groupe interparlementaire France – Afrique de l'Ouest au Niger et au Mali

8 au 14 septembre 2014

Une délégation du groupe d'amitié France-Afrique de l'Ouest s'est rendue au Niger et au Mali du 8 au 14 septembre 2014. Outre son président, **M. Jacques Legendre**, elle était composée de **M. Philippe Kaltenbach**, président délégué pour le Niger et de **M. Joël Labbé**, président délégué pour le Mali.

La visite s'est d'abord déroulée au Niger où la délégation a eu l'honneur d'être reçue par le Premier ministre, M. Brigi Rafini, ainsi que par les ministres des Affaires étrangères et de l'Intérieur. Elle s'est également entretenue avec les Premier et Quatrième vice-présidents de l'Assemblée nationale, et les membres du groupe d'amitié Niger-France, présidé par M. Mossi Boubacar.

Enfin, Les sénateurs ont rencontré une délégation de l'Alliance pour la réconciliation, la démocratie et la république (ARDR), représentant les principaux partis d'opposition, sous la conduite de M. Mahamane Ousmane, ancien président de la République.



Rencontre de la délégation sénatoriale avec M. Brigi Rafini, Premier ministre du Niger

Les sénateurs ont été invités par les autorités locales à se rendre à Dosso et à Youri pour y visiter plusieurs chantiers de construction et de rénovation, ainsi qu'un projet de lutte contre la désertification. Ils ont également été accueillis au lycée français La Fontaine et au Centre culturel franco-nigérien Jean Rouch de Niamey.

Le déplacement s'est ensuite poursuivi au Mali où la délégation a été reçue par le Premier ministre, M. Moussa Mara, ainsi que par le ministre des domaines de l'Etat, des affaires foncières et du patrimoine, et le ministre de la santé et de l'hygiène publique. Une rencontre avec les membres du groupe d'amitié Mali-France a contribué au renforcement des relations parlementaires entre les deux pays.



Rencontre de la délégation sénatoriale avec M. Moussa Mara, Premier ministre du Mali

Pour ces deux pays, la délégation avait choisi d'axer son déplacement sur les thèmes **de la sécurité dans la bande saharo-sahélienne, de la coopération et du développement, ainsi que du dispositif de lutte contre la propagation du virus Ebola.**

I – Assurer la sécurité dans la bande saharo-sahélienne

Confrontés à de vastes territoires à contrôler, le Niger et le Mali sont particulièrement vulnérables à l'instabilité (terrorisme, trafics) qui sévit dans la bande saharo-sahélienne.

A – Les principaux foyers d'instabilité

L'ensemble des autorités politiques avec lesquelles la délégation s'est entretenue ont mis l'accent sur la situation sécuritaire des pays de la zone et les efforts entrepris par leur pays respectif pour contenir la poussée des groupes armés terroristes et contrôler leurs frontières. Ils ont été unanimes à énumérer les foyers d'instabilité de la sous-région.

La Libye a été identifiée par l'ensemble des interlocuteurs comme le lieu de tous les trafics. L'intervention occidentale ayant constitué un « *accélérateur puissant* » de l'action des groupes terroristes dans la zone, selon M. Massoudou Hassoumi, ministre de l'Intérieur du Niger. Un des vice-présidents de l'Assemblée nationale du Niger a ainsi plaidé pour une intervention de la France et de l'OTAN afin de mettre fin à ce foyer de non-droit.

Les préoccupations sécuritaires se sont aussi concentrées sur la situation du Nigéria, plus particulièrement du nord, confronté à la secte Boko Haram et à son ambition de conquête territoriale dans un contexte de désorganisation et de corruption de son armée.

B – Un effort financier et une voie diplomatique

En première ligne dans le combat anti-terroriste, le gouvernement nigérien conduit une politique de réorientation des dépenses publiques dans le domaine militaire et met en place un dispositif mixte militaire et policier. Doté de 140 millions d'euros, le budget de la défense représente désormais 25 % du budget de l'Etat.

Au moment de la visite de la délégation, des négociations inter-maliennes se déroulaient à Alger, sous la médiation de l'Algérie, et en présence de la communauté internationale. Le Premier ministre du Mali a tenu à souligner la nécessité de parvenir à un accord réaliste et suivi d'application, l'enjeu majeur étant l'effectivité de la décentralisation, notamment dans la partie nord du Mali.

C – La coopération française et européenne en matière de lutte contre le terrorisme

La France assure au Niger et au Mali un rôle essentiel pour la sécurité de la bande saharo-sahélienne par des actions de coopération policière et militaire. Les autorités politiques nigériennes et maliennes ont ainsi tenu à saluer l'intervention Serval au Mali et en ont souligné la légitimité au regard du contexte militaire et sécuritaire. Son impact positif pour l'ensemble de la sous-région a été largement mis en avant.

La délégation sénatoriale s'est ainsi rendue au Service central de lutte contre le terrorisme, mis en place au Niger dans le cadre d'une coopération avec le service de sécurité intérieure de l'Ambassade de France. Opérateur du dispositif de lutte contre le terrorisme, il a résolu à ce jour une centaine d'affaires en lien avec les principaux groupes terroristes opérant en Afrique de l'Ouest.

L'opération Barkhane au Mali repose sur cette même volonté d'accompagner les Africains pour leur permettre d'assurer eux-mêmes leur propre sécurité. Paix, sécurité et développement, telle est l'approche globale et régionale de cette opération au Sahel, qui prend la suite de l'opération Serval au Mali. Dotée de 3 000 soldats, de 20 hélicoptères, de 10 avions de transport et de moyens de renseignement (DTAIR à Niamey), Barkhane vient aussi en appui des bailleurs de fonds et des agences du gouvernement malien afin d'initier le développement des villes du nord du Mali. Le général François de Lapresle, représentant de l'opération Barkhane au Mali, a exposé à la délégation les zones d'action telles qu'elles ont été définies en fonction de la menace terroriste.



Visite du détachement Air Barkhane de Niamey

Lors de la visite du détachement Air Barkhane sur l'aéroport militaire de Niamey, sous la conduite du Colonel Bruno Merret, la délégation a été très impressionnée par la présentation d'une opération, menée au nord du Mali, qui a été l'occasion d'apprécier les capacités offertes par les drones Reaper et Harfang dans la détection et l'identification au sol de cibles potentielles, et par les Mirage 2000 en matière de destruction.

La délégation sénatoriale a également rencontré le général Marc Rudkiewicz, chargé du commandement de la mission EUTM Mali (European Union Training Mission in Mali). Cette mission non exécutive s'inscrit dans un cadre européen élargi de reconstitution et d'instruction de l'armée malienne. Il s'agit de former, sur douze semaines, des groupements techniques interarmes pour les déployer, dans un premier temps, au nord du Mali, et ensuite au sud du pays, pour un coût estimé d'environ 30 millions d'euros sur deux ans.

II. S'engager en faveur du développement

Non seulement la situation sécuritaire du Niger et du Mali a des répercussions sur l'économie et le tourisme, et par conséquent sur leur croissance économique, mais ces deux pays sont confrontés à une poussée démographique considérable, avec un doublement de leur population tous les quinze ans. Les points de croissance qu'ils peuvent dégager sont ainsi absorbés par l'augmentation de la population, ce qui contribue à leur paupérisation. L'aide française au développement est donc prioritaire en direction de ces deux pays.

A – Des travaux d'envergure

La délégation a pu constater les importants projets en cours au Niger en matière d'infrastructures et de développement rural. Le Premier ministre du Niger a ainsi longuement énuméré les travaux engagés ou à venir dans son pays : ligne ferroviaire dans le cadre de la réalisation de la boucle reliant Cotonou à Abidjan en passant par Niamey, financée par le groupe français Bolloré, barrage de Kandadji, gazoduc reliant le Nigéria à l'Algérie en passant par le Niger...

A ce titre, le déplacement dans la commune de Dosso, située dans la partie sud du Niger, où doit se dérouler la prochaine fête nationale, en est une illustration. Elle bénéficie, en effet, d'importants travaux de rénovation et de construction (ensemble de logements, nouvelle mairie, stade et arène).

Plusieurs interlocuteurs ont regretté que les entreprises françaises soient peu présentes dans ces deux pays, alors que les sociétés chinoises y investissent massivement, notamment dans la construction et le financement d'infrastructures.

B – L'aide publique au développement

Les autorités politiques du Niger et du Mali ont souligné la nécessité de poursuivre les efforts entrepris par la France en matière d'aide au développement.

La délégation a été conviée à se rendre dans la commune de Youri où un projet de restauration des sols et de lutte contre la désertification, appuyé par la France et financé par le Fonds français pour l'environnement mondial leur a été présenté.



Visite de Youri en présence du député-maire et président du groupe d'amitié Niger-France, M. Mossi Boubacar

C – La sécurité alimentaire et foncière

La visite dans la région de Dosso a aussi été l'occasion pour les autorités locales de présenter leurs actions en matière de sécurité alimentaire et de développement rural dans le cadre de l'initiative « 3N » (les Nigériens nourrissent les Nigériens) pour mettre la population à l'abri des crises alimentaires et nutritionnelles causées par de mauvaises campagnes agricoles.

Au Mali, le gouvernement a entrepris une importante réforme foncière qui implique la mise en place d'un cadastre d'ici 2018. Cette réforme engage l'avenir et la stabilité politique et économique du pays, tout en garantissant des ressources propres aux collectivités territoriales.

II. Prévenir la propagation du virus Ébola

L'organisation du déplacement a permis aux sénateurs d'expérimenter les contrôles mis en place aux frontières du Niger, du Burkina Faso et du Mali pour la détection des cas suspects de porteurs du virus Ébola. Systématiquement, un personnel soignant contrôle la température corporelle des entrants sur leur sol.

Alors qu'aucun cas avéré n'a encore été enregistré sur leur territoire, le Mali et le Niger ont adopté et s'efforcent de mettre en œuvre un plan de contingence de l'épidémie, pour un coût estimé de 5 milliards de francs CFA pour le Niger et de 1,3 milliard de francs CFA pour le Mali, qui repose sur des contrôles renforcés aux frontières afin de ne pas les fermer et d'éviter l'arrivée clandestine de porteurs du virus, la mise en place de centres d'isolement, l'installation d'une capacité autonome d'analyse des cas suspects par un laboratoire certifié, la diffusion de messages de sensibilisation aux populations et une formation spécifique des personnels de santé.

Lors de la rencontre avec le docteur Eric Adéhossi, chef du service de médecine interne de l'hôpital de Niamey, celui-ci a pu exposer à la délégation le dispositif d'identification et de prise en charge des cas suspects d'infection par le virus Ebola dont il est le coordinateur pour le gouvernement nigérien.



Rencontre avec le ministre de la santé et de l'hygiène publique du Mali, M. Ousmane Koné

* *

S'appuyant sur des relations historiques fortes, ce déplacement a permis des échanges riches et fructueux avec les autorités politiques nigériennes et maliennes, tout en confortant les liens parlementaires d'amitié. Il a aussi donné l'opportunité aux sénateurs de rappeler les valeurs de démocratie partagées dans des pays bâtis sur le modèle institutionnel français. Enfin, ils ont pu mesurer le rôle essentiel de l'engagement français dans la lutte contre le terrorisme au Sahel.

Composition de la délégation française



M. Jacques LEGENDRE
Président du groupe
Sénateur du Nord (UMP)



M. Philippe KALTENBACH
Président délégué pour le Niger
Sénateur des Hauts-de-Seine (Soc)



M. Joël LABBÉ
Président délégué pour le Mali
Sénateur du Morbihan (ECOLO)

Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_573.html